



R E S P E C T

W O M E N

OVERVIEW

Utilisation du Guide de mise en œuvre
du cadre RESPECT

1

APERÇU DU GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

Table des matières

1) INTRODUCTION	2
2) STRUCTURE DU GUIDE DE MISE EN ŒUVRE	4
3) UTILISATION DES SUPPORTS DU GUIDE DE MISE EN ŒUVRE	6
3.1 Utilisation des résumés de stratégie	6
3.2 Utilisation des résumés de programme	8
3.3 Utilisation des mini-rapports concernant l'environnement favorable	9
3.4 Utilisation du guide de suivi et d'évaluation	10
3.5 Utilisation du Guide et du document de travail pour l'élaboration d'un plan de prévention national afin de concevoir des stratégies nationales axées sur la prévention de la violence à l'égard des femmes	11
Annexe A : Déploiement à grande échelle	12
Annexe B : Remerciements	14

Utilisation du Guide de mise en œuvre du cadre RESPECT

1) INTRODUCTION

La violence à l'égard des femmes¹ est l'une des violations des droits fondamentaux des femmes les plus répandues dans le monde entier. Elle a un coût énorme pour leur santé, leur sécurité et leur bien-être² et constitue une priorité urgente en matière de santé publique³.

En moyenne, dans le monde entier, 35 % des femmes, soit une sur trois, ont subi des violences physiques et/ou sexuelles exercées par un partenaire intime ou des violences sexuelles exercées par d'autres que le partenaire au cours de leur vie⁴. Dans de nombreux contextes, cette violence n'est pas signalée, soit en raison des normes sociales dominantes qui justifient la violence à l'égard des femmes, soit en raison du manque de confiance ou de l'accès limité des femmes vis-à-vis des prestataires de services des secteurs de la santé, de la sécurité ou de la justice. Ce chiffre ne comprend pas le harcèlement sexuel, une autre forme de violence basée sur le genre répandue dans de nombreux contextes à travers le monde. La violence à l'égard des femmes a des conséquences sociales, sanitaires et économiques néfastes⁵ pour les femmes elles-mêmes, mais aussi leur famille et leur communauté, ainsi que pour les services publics, la société et l'économie.

Il est possible de prévenir la violence à l'égard des femmes.

Au cours des dix dernières années, le nombre de programmes de prévention de la violence à l'égard des femmes et de travaux de recherche sur les mesures efficaces pour en réduire la prévalence, la fréquence et la gravité a augmenté de manière considérable. Un nombre accru d'approches ont démontré leur efficacité dans la réduction des actes de violence commis par les hommes à l'égard des femmes en s'attaquant aux causes de cette violence. Il faut désormais investir davantage dans l'adaptation et le déploiement à grande échelle des interventions fondées sur des données probantes qui sont parvenues à réduire la violence à l'égard des femmes au niveau local, pour en faire des interventions plus larges qui peuvent avoir un effet au niveau de la société. L'annexe A fournit des informations et des orientations sur le déploiement à grande échelle. Il est aussi nécessaire de continuer à innover pour mettre au point de nouvelles approches visant à réduire la violence à l'échelle de la population. Les décideurs politiques, les professionnels et les chercheurs ont tous un rôle clé à jouer dans l'innovation, l'adaptation et le déploiement à grande échelle des programmes de prévention.

¹ L'expression « violence à l'égard des femmes » est utilisée ici et dans l'ensemble des documents du cadre RESPECT et du Guide de mise en œuvre correspondant pour désigner les actes de violence commis par les hommes à l'égard des femmes adolescentes et adultes.

² Campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes », ONU-Femmes Asie-Pacifique, *Understanding the Costs of Violence against Women*, 2019.

³ Garcia-Moreno, C. et Watts, C., « [La violence envers les femmes: une urgence de santé publique](#) ». *Bulletin de*

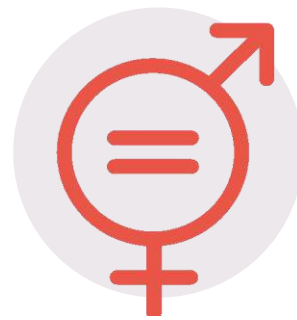
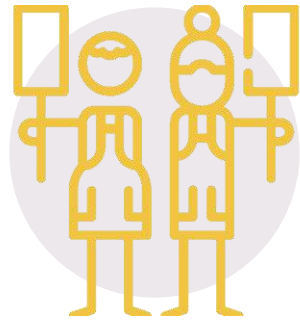
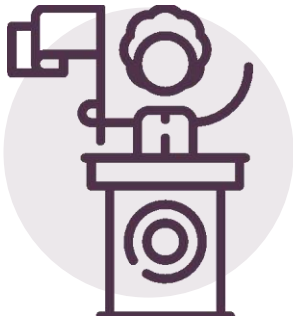
l'Organisation mondiale de la Santé, vol. 89, no 2, p. 2, 2011, doi: 10.2471/BLT.10.085217.

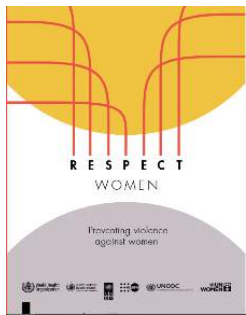
⁴ Organisation mondiale de la Santé, London School of Hygiene and Tropical Medicine, et South African Medical Research Council, *Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire*, Genève, 2013.

⁵ ONU-Femmes, Centre virtuel de connaissances pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles, « [Conséquences et coûts](#) », 2010.

3

APERÇU DU GUIDE DE MISE EN ŒUVRE



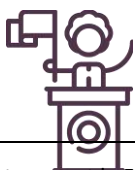


RESPECT des femmes est un cadre complet sur la prévention de la violence à l'égard des femmes

Le cadre RESPECT des femmes (2019) présente un ensemble de mesures orientées vers l'action qui permettent aux décideurs politiques et aux responsables de la mise en œuvre des programmes de concevoir, de planifier, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer des interventions et des programmes au moyen de sept stratégies pour prévenir la violence à l'égard des femmes. Il a été mis au point par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Il est approuvé par un premier groupe de 12 autres organismes des Nations Unies et partenaires bilatéraux⁶, et s'inscrit dans le prolongement du cadre pour appuyer les mesures de prévention de la violence à l'égard des femmes (2015). Les lettres de l'acronyme « R.E.S.P.E.C.T » désignent chacune une stratégie du cadre, à savoir :

- R Renforcer l'autonomisation des femmes** : stratégies d'autonomisation économique et sociale, notamment celles visant à renforcer le sentiment d'efficacité personnelle, les capacités d'affirmation de soi et de négociation, ainsi que la confiance en soi.
- E Encourager des relations interpersonnelles égalitaires** : stratégies visant à améliorer les compétences en matière de communication interpersonnelle, de gestion des conflits et de concertation dans la prise de décisions.
- S Sécuriser les cadres de vie** : stratégies visant à sécuriser, entre autres, les établissements scolaires, les espaces publics et les lieux de travail.
- P Procurer des services dans les différents secteurs** : stratégies visant à garantir une gamme de services, notamment des services sanitaires, juridiques, sociaux et de police aux femmes victimes de violence.
- E Éliminer la maltraitance des enfants et des adolescents** : stratégies permettant aux parents, aux éducateurs et aux autres personnes travaillant avec des enfants de mettre en place des relations non sexistes et épanouissantes. Cette stratégie illustre les liens entre la violence à l'égard des enfants et la violence à l'égard des femmes.
- C Combattre la pauvreté** : stratégies visant les femmes ou les ménages, dont l'objectif premier est de réduire la pauvreté.
- T Transformer les attitudes, croyances et normes** : stratégies visant à remettre en question les attitudes, croyances, normes et stéréotypes sexistes néfastes.

Le cadre appelle également les décideurs politiques et autres parties prenantes à déployer des efforts pour renforcer l'environnement favorable à la prévention de la violence à l'égard des femmes, à savoir :



- susciter un engagement politique de la part des



- renforcer les politiques, les lois et les institutions pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et

⁶ Notamment le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), la Banque mondiale, et les gouvernements de l'Australie, du Canada, des États-Unis d'Amérique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède.

dirigeants et des décideurs politiques ;

pour promouvoir l'égalité des sexes ; et



- investir dans les organisations de femmes et s'appuyer sur leur travail⁷ ;



- allouer des ressources aux programmes, à la recherche et au renforcement des capacités du secteur de la santé, de l'éducation, de l'application des lois et des services sociaux.

2) STRUCTURE DU GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

L'objectif du Guide de mise en œuvre est d'aider les décideurs politiques et les professionnels à élaborer des programmes et des interventions éthiques fondés sur des données probantes afin de prévenir la violence à l'égard des femmes. Il offre des connaissances et des orientations en matière de programmation fondées sur une évaluation rigoureuse des données probantes existantes à l'échelle mondiale⁸, sur des recommandations d'experts et sur un consensus entre professionnels.

Le guide fournit des orientations et des conseils sur la conception d'une stratégie de prévention nationale ou infranationale, sur le renforcement de l'environnement favorable et sur la mise en œuvre des sept stratégies RESPECT. Les supports du Guide de mise en œuvre renvoient également vers des recueils de ressources sur la prévention de la violence à l'égard des femmes disponibles en anglais, qui ont été retenus pour leur pertinence et leur qualité.

Le guide est axé sur la violence à l'égard des femmes, y compris sur la programmation en faveur des adolescentes et sur les liens entre la violence à l'égard des femmes et la maltraitance des enfants. Les types de violence abordés comprennent la violence exercée par un partenaire intime et la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire.

Ce document est en premier lieu destiné aux décideurs politiques nationaux et infranationaux issus de différents ministères sectoriels. Il s'adresse en second lieu aux responsables de la mise en œuvre des programmes et aux partenaires de développement (par exemple, Organisation des Nations Unies, organismes bilatéraux et multilatéraux) qui œuvrent à la prévention de la violence à l'égard des femmes et à la lutte contre celle-ci. Les orientations sont principalement destinées à être utilisées dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, mais une grande partie des documents s'appliquent également à d'autres contextes. Toutefois, elles ne sont pas centrées sur les difficultés spécifiques liées à la programmation dans des contextes de conflit et d'aide humanitaire⁹.

Les orientations sont divisées en une série de documents indépendants renvoyant à des outils et des ressources externes. Elles ont été conçues pour que les décideurs politiques dont le temps est compté puissent accéder rapidement et facilement aux documents pertinents. Elles comprennent :

- **les résumés de stratégie**, un pour chacune des sept stratégies RESPECT ;
- **les résumés de programme**, chacun donnant un aperçu de l'approche et des composantes du programme, de son adaptation et des enseignements tirés ;

⁷ L'expression « organisations de femmes » renvoie ici aux organisations de défense des droits des femmes, notamment celles qui travaillent sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et à la lutte contre cette dernière. Elles sont souvent animées par des principes féministes (voir le document complémentaire « Renforcement de l'environnement favorable à la prévention de la violence à l'égard des femmes »).

⁸ Consultez la page 7 pour plus d'informations sur le classement des données probantes.

⁹ Voir par exemple Murphy, M., Hess, T., Casey, J., et Minchew, H., *What Works to Prevent VAWG in Conflict and Humanitarian Settings: Synthesis Brief*. Programme What Works to Prevent VAWG, 2019.

6

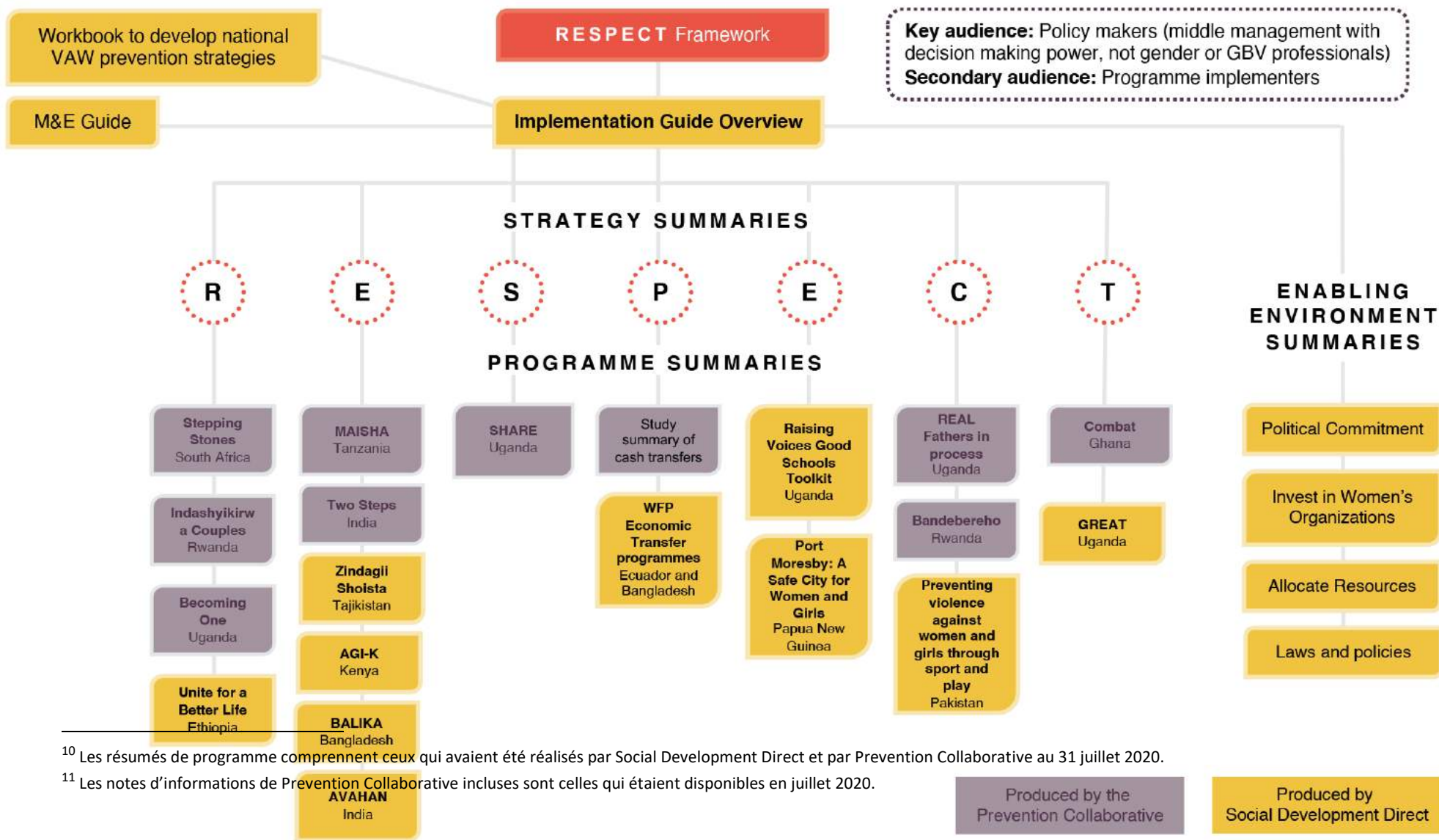
APERÇU DU GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

- **le document sur le renforcement de l'environnement favorable à la prévention de la violence à l'égard des femmes, comprenant quatre étapes clés** pour renforcer l'environnement favorable à la prévention : susciter un engagement politique, soutenir les organisations de défense des droits des femmes, appliquer les lois et les politiques, et allouer des ressources ;
- **le guide de suivi et d'évaluation** afin de mesurer les progrès réalisés en vue de prévenir la violence à l'égard des femmes à court et à long terme ;
- **le Guide et le document de travail pour l'élaboration d'un plan de prévention national** afin de concevoir des stratégies de prévention de la violence à l'égard des femmes aux niveaux national et infranational.

7

APERÇU DU GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

L'organigramme ci-après présente les liens entre chaque document et précise quels résumés de programme actuel¹⁰ ont été élaborés par Social Development Direct dans le cadre du Guide de mise en œuvre du cadre RESPECT, et quels résumés de programme l'ont été par Prevention Collaborative¹¹.



¹⁰ Les résumés de programme comprennent ceux qui avaient été réalisés par Social Development Direct et par Prevention Collaborative au 31 juillet 2020.

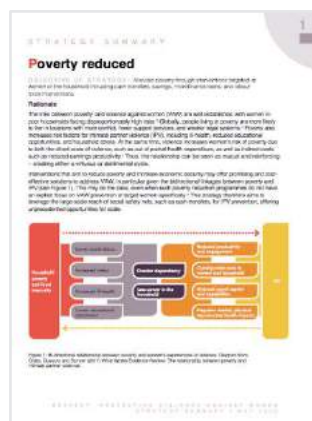
¹¹ Les notes d'informations de Prevention Collaborative incluses sont celles qui étaient disponibles en juillet 2020.

Produced by the
Prevention Collaborative

Produced by
Social Development Direct

3) UTILISATION DES SUPPORTS DU GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

3.1 Utilisation des résumés de stratégie



Comme expliqué précédemment, le cadre RESPECT est fondé sur sept stratégies, chaque lettre de l'acronyme correspondant à un domaine d'action ou à une approche. Ensemble, ces sept stratégies constituent une approche complète, à l'échelle du système, pour prévenir la violence à l'égard des femmes et lutter contre celle-ci. Compte tenu des multiples facteurs de risque et de protection en matière de violence à l'égard des femmes, il est de plus en plus manifeste que les interventions à composantes multiples qui visent plusieurs facteurs de risque sont plus efficaces pour prévenir la violence que celles qui ne comprennent qu'une seule composante¹². Ainsi, les sept stratégies ne doivent pas être envisagées de manière isolée. Les programmes fructueux mettent souvent en place des interventions qui relèvent plusieurs d'entre elles. Par exemple, certains programmes s'intéressent à la fois à l'autonomisation des femmes et aux aptitudes relationnelles. D'autres visent à sécuriser les environnements scolaires, mais aussi à transformer les attitudes, les croyances et les normes relatives à la violence à l'égard des femmes chez les élèves et chez les enseignants.

Les résumés de stratégie sont conçus pour aider les lecteurs à comprendre comment utiliser concrètement chacune des stratégies aux niveaux national ou infranational, notamment en déterminant les types d'interventions les plus efficaces pouvant être adaptés à leur contexte spécifique.

Contenu du résumé de stratégie	Utilité
Objectif de la stratégie	Comprendre ce que la stratégie vise à accomplir.
Argumentaire	Comprendre en quoi cette stratégie constitue une part importante des efforts de lutte contre la violence à l'égard des femmes.
Facteurs de risque et de protection	Déterminer les principaux facteurs de risque et de protection que la stratégie cherche à aborder.
Théorie du changement	Découvrir les réalisations, résultats et effets clés attendus des interventions de cette stratégie au moyen d'un diagramme présentant la théorie du changement, qui peut être approfondi et adapté à des programmes spécifiques.
Types d'interventions¹³	Découvrir les types d'interventions menées dans le cadre de la stratégie, notamment grâce à un résumé de la base de données probantes actuelle.
Exemples de programmes	Comparer les composantes principales de différents programmes qui ont démontré leur efficacité en matière de réduction de la prévalence de la violence à l'égard des femmes dans les délais prévus, grâce à des liens vers des résumés de programme plus détaillés.

¹² Fulu, E., Kerr-Wilson, A., et Lang, J., *What works to prevent violence against women and girls? Evidence Review of interventions to prevent violence against women and girls*, 2015.

¹³ Veuillez noter que les interventions individuelles présentées dans les résumés de stratégie et de programme ne sont pas spécifiquement recommandées. Elles constituent plutôt des exemples que les décideurs politiques et autres parties prenantes peuvent envisager de mettre en œuvre dans leur propre contexte, étant donné qu'elles ont démontré leur efficacité dans la réduction de la violence à l'égard des femmes dans d'autres contextes.

Liste récapitulative relative à la conception et à la mise en œuvre	Définir les principales caractéristiques des interventions fructueuses en matière de conception, d'adaptation et de mise en œuvre, grâce à des enseignements tirés des programmes couronnés de succès et des indications sur ce qu'il faut faire et ne pas faire.
Points d'entrée	Déterminer les principaux points d'entrée (sectoriels et non sectoriels) pour chaque stratégie grâce à des exemples issus des programmes.
Ressources utiles	Obtenir de liens vers des ressources mondiales de qualité, disponibles en anglais, accompagnés d'un résumé concernant chacune de ces ressources.

Programmation fondée sur des données probantes : comprendre et mettre en pratique les données probantes issues des interventions

Dans les présentes orientations, le classement des approches et des données probantes existantes tirées des interventions est fondé sur le cadre RESPECT, qui distingue les données probantes issues des pays à revenu faible ou intermédiaire et celles des pays à revenu élevé. La notation des données probantes découle en grande partie de l'examen systématique des évaluations d'interventions, dont la majorité s'appuie sur des modèles expérimentaux, y compris des méthodes randomisées, en grappes et quasi expérimentales. Il est reconnu que pour certaines stratégies, telles que les interventions dans le secteur de la justice, d'autres méthodes d'évaluation peuvent se révéler plus appropriées, notamment les séries chronologiques, l'observation et les modèles transversaux. S'agissant d'un domaine nouveau, il existe une grande disparité quant à la rigueur de la conception et de l'évaluation des études. Dans tous les cas, les sources de ces revues et études sont fournies à titre de références dans chaque résumé de stratégie.

Pour chaque stratégie, les approches sont évaluées pour déterminer si les données probantes sont « prometteuses », « contradictoires », « inefficaces », si « davantage de données sont nécessaires » ou s'il n'y a « pas de données probantes », en fonction des critères suivants¹⁴ :



Prometteuses : plus d'une évaluation montre une réduction considérable de la violence



Davantage de données sont nécessaires : plus d'une évaluation montre des améliorations dans les résultats intermédiaires liés à la violence.



Contradictoires : les évaluations montrent des résultats contradictoires en matière de réduction de la violence. Il s'agit d'évaluations indiquant que certaines études ont eu des effets positifs, tandis que d'autres n'ont pas eu d'effets ou que ces derniers étaient négatifs, ce qui souligne que les effets des interventions peuvent dépendre du contexte.



Pas de données probantes : intervention n'ayant pas encore fait l'objet d'une évaluation rigoureuse



Inefficaces : plus d'une évaluation ne montre aucune réduction de la violence.

¹⁴ Ce classement constitue une simplification qui ne tient pas pleinement compte de la rigueur de la conception des études ni de la portée totale des données positives ou négatives, et qui regroupe plutôt les études dans les catégories définies.

3.2 Utilisation des résumés de programme



Chaque stratégie **RESPECT** renvoie vers des résumés de programme qui fournissent des informations détaillées sur les programmes ayant démontré des effets prometteurs sur la prévention de la violence à l'égard des femmes. Sont inclus des résumés de programme nouvellement mis au point par Social Development Direct, ainsi que des liens vers des documents externes de qualité relatifs aux programmes mis au point par Prevention Collaborative et d'autres organisations, le cas échéant. Dans tous les cas, l'élaboration des résumés de programme a nécessité une collaboration étroite avec les responsables initiaux des programmes et de leur mise en œuvre. Les critères de sélection des programmes présentés étaient les suivants : programmes qui ont été évalués et qui se sont révélés efficaces pour réduire la violence à l'égard des femmes ou des adolescentes, et qui disposaient de supports détaillés, disponibles en anglais, concernant leur conception et leur mise en œuvre. La majorité

des résumés concernent des programmes menés en Afrique et en Asie du Sud, ce qui ne reflète pas l'ensemble des programmes efficaces de prévention de la violence à l'égard des femmes. Ceci s'explique par les critères de sélection retenus, ainsi que par le nombre actuellement élevé d'évaluations menées sur des programmes de prévention de la violence à l'égard des femmes en Afrique, en particulier en Ouganda et en Afrique du Sud¹⁵.

Contenu du résumé de stratégie	Utilité
Aperçu du programme	Obtenir une vue d'ensemble du programme, notamment son objectif, l'approche principale utilisée et le lieu de mise en œuvre.
Situation générale	Comprendre la logique qui sous-tend le programme et les raisons pour lesquelles il a été conçu.
Contexte du programme	Découvrir les lieux de conception et de mise en œuvre du programme.
Description du programme	En savoir plus sur le programme, notamment sur ses objectifs, sur l'approche ou les approches utilisées ainsi que sur les types d'interventions.

¹⁵ Kerr-Wilson, A., Gibbs, A., McAslan Fraser, E., Ramsoomar, L., Parke, A., Khuwaja, H.M.A., et Jewkes, R., *A rigorous global evidence review of interventions to prevent violence against women and girls*. Programme mondial What Works to prevent violence among women and girls, Pretoria, Afrique du Sud, 2020.

11

APERÇU DU GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

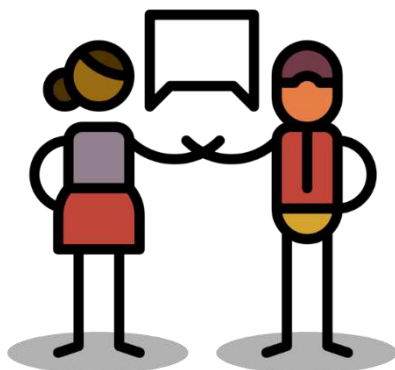
Théorie du changement	Découvrir la théorie du changement du programme ou la voie à suivre pour réduire la violence.
Composantes principales	En savoir plus sur les rouages du programme, notamment sur les étapes clés et les activités principales, sur son intensité et sa durée, sur les types de participants et d'animateurs, sur des exemples de programmes d'enseignement utilisés, ainsi que sur les principes clés qui guident sa mise en œuvre.
Suivi et évaluation	Découvrir les modalités de suivi et d'évaluation du programme, notamment les données probantes sur ses effets en matière de prévention de la violence et ses autres résultats positifs.
Enseignements tirés	Se faire une idée des enseignements tirés du programme, notamment des aspects qui ont contribué aux résultats obtenus, des éléments à améliorer et des changements durables, ainsi que des enseignements liés au déploiement à grande échelle et à l'adaptation à d'autres contextes.
Ressources complémentaires	Obtenir des lectures complémentaires concernant le programme, notamment les rapports et les outils d'évaluation.

3.3 Utilisation des mini-rapports concernant l'environnement favorable



Il est essentiel de créer un environnement favorable à la prévention de la violence à l'égard des femmes et de le renforcer afin de garantir l'efficacité des stratégies RESPECT dans différents contextes nationaux. Le document concernant le renforcement de l'environnement favorable est composé de quatre mini-rapports qui fournissent une vue d'ensemble sur la manière de construire, de renforcer et de pérenniser l'environnement favorable à la prévention de la violence à l'égard des femmes. Chaque rapport présente une structure similaire :

Contenu du rapport	Utilité
Objectif	Comprendre rapidement le but de chaque étape.
Argumentaire	Comprendre en quoi il est important de tenir compte de ce domaine de l'environnement favorable pour prévenir la violence à l'égard des femmes.
Principales considérations des décideurs politiques	En savoir plus sur les principales considérations afin de renforcer ce domaine de l'environnement favorable.
Étude de cas	Découvrir un exemple de la manière dont ce domaine de l'environnement favorable a contribué à la prévention de la violence à l'égard des femmes.
Ressources complémentaires	Obtenir des liens vers des ressources de qualité.



3.4 Utilisation du guide de suivi et d'évaluation



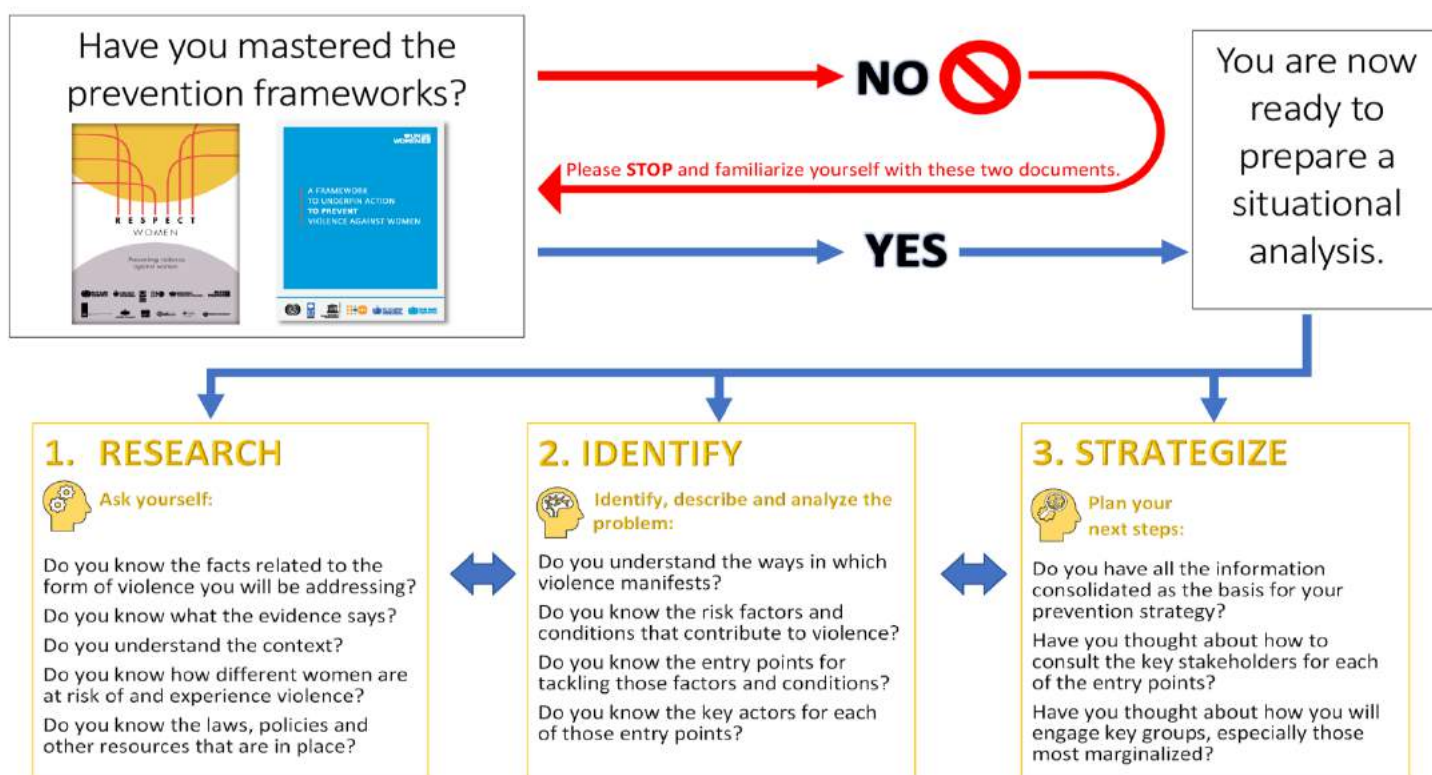
Le guide complémentaire de suivi et d'évaluation fournit un résumé des orientations clés sur les stratégies à adopter pour suivre et évaluer les programmes de prévention de la violence à l'égard des femmes. Il comprend des orientations sur les modalités de développement et de mise en œuvre d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour les sept stratégies RESPECT et sur la manière de mettre en place un cadre de suivi et d'évaluation éthique et sans danger.

Ce guide n'est pas prévu pour être une ressource complète en matière de suivi et d'évaluation. Il constitue plutôt un résumé des orientations auxquelles se référer en parallèle des résumés de stratégie RESPECT, accompagné d'une liste des ressources utiles pour obtenir plus d'informations et d'orientations.

Contenu du guide de suivi et d'évaluation	Utilité
Aperçu des raisons attestant de l'importance du suivi et de l'évaluation de la programmation en matière de violence à l'égard des femmes	Comprendre le rôle du suivi et de l'évaluation dans la programmation en matière de prévention de la violence à l'égard des femmes.
Cadres de suivi et d'évaluation en matière de prévention de la violence à l'égard des femmes	Comprendre les étapes à suivre pour concevoir et mettre en œuvre un cadre de suivi et d'évaluation
Tableau des résultats et des indicateurs pour les stratégies RESPECT	Déterminer les résultats visés par chaque stratégie, trouver des exemples d'indicateurs pouvant être utilisés et adaptés pour mesurer ces résultats, et comprendre les modalités d'utilisation des indicateurs en question.
Éthique de la recherche et de l'évaluation relatives à la violence à l'égard des femmes	Comprendre et être capable de pallier les principaux obstacles en matière d'éthique et de sécurité de la recherche et des évaluations relatives à la prévention de la violence à l'égard de femmes.
Ressources complémentaires	Obtenir des liens vers des ressources de qualité.

3.5 Utilisation du Guide et du document de travail pour l'élaboration d'un plan de prévention national afin de concevoir des stratégies nationales axées sur la prévention de la violence à l'égard des femmes

Le guide pour l'élaboration d'un plan de prévention national et le document de travail correspondant fournissent des ressources et des outils pour les décideurs politiques afin de transformer les engagements internationaux et régionaux d'un pays visant à mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes en une stratégie et un programme au niveau national. Le document de travail comporte des exercices pour aider les décideurs politiques à évaluer et à planifier, dans leur contexte, leur programme national visant à prévenir la violence. Après s'être familiarisés avec le cadre RESPECT d'ONU-Femmes sur la prévention de la violence à l'égard des femmes, les décideurs politiques doivent répondre à une série de questions pour vérifier leur maîtrise des principes qui sous-tendent les trois étapes clés : recherche, analyse et stratégie.



- 1. Recherche** sur les différents types de violence dans le contexte donné ainsi que sur les lois, politiques et ressources spécifiques en vigueur.
- 2. Analyse** des facteurs de risque qui contribuent à la violence, des points d'entrée pour lutter contre ces facteurs et des acteurs de chacun de ces points d'entrée.
- 3. Stratégie** de consultation des parties prenantes clés pour chacun des points d'entrée, et de mobilisation des groupes clés et des plus marginalisés.

Annexe A : Déploiement à grande échelle

Éléments à prendre en compte pour le déploiement à grande échelle des interventions efficaces

Le déploiement à grande échelle consiste à investir dans une approche utilisée au cours d'une intervention qui a déjà montré son efficacité en matière de réduction de la violence à l'égard des femmes en vue d'en augmenter l'incidence. Il ne s'agit pas uniquement d'augmenter la « portée » de l'intervention (plus de personnes ou plus de communautés). Le déploiement peut également viser à renforcer la pérennité des résultats de l'intervention ou à « approfondir » cette dernière, par exemple en atteignant des groupes différents ou marginalisés dans une communauté au sein de laquelle une intervention efficace est déjà mise en œuvre. Si un déploiement à grande échelle est envisagé pour une intervention, les efforts doivent viser à déployer l'effet désiré et non uniquement l'intervention. Il existe de nombreuses façons d'envisager ce déploiement, outre l'extension des interventions pilotes à plus de communautés (voir l'encadré sur les types de déploiement à grande échelle).

Types de déploiement à grande échelle

- **Déploiement horizontal** : augmentation du nombre de bénéficiaires d'une intervention dans un lieu donné ou adaptation et mise en œuvre de l'intervention dans de nouveaux lieux.
- **Déploiement vertical** : activités politiques, stratégiques et juridiques des programmes visant à influencer et à susciter la participation, notamment activités menant à l'institutionnalisation d'une intervention par les gouvernements (ou autre).
- **Déploiement fonctionnel** : ajout de nouvelles composantes à des programmes et des services existants.
- **Déploiement organisationnel** : renforcement du rôle et de la capacité de l'organisation ou des organisations qui ont conçu l'intervention et/ou création de nouveaux partenariats.
- **Déploiement fondé sur des données probantes et sur l'apprentissage** : investissement dans l'apprentissage et la recherche concernant une intervention au niveau local, national ou international.

Source : Knowledge, Evidence and Learning for Development Programme (K4D), *Guidance Note on Scaling Up Social Norm Change*, 2019.

Principaux éléments à prendre en compte pour le déploiement à grande échelle

Il existe un certain nombre de problèmes majeurs rencontrés dans le cadre du déploiement des programmes de prévention de la violence à l'égard des femmes, notamment en ce qui concerne les interventions visant à modifier les normes sociales :

1. Il peut être difficile de maintenir la qualité et l'intensité d'une intervention. Il est nécessaire de comprendre et de définir les éléments constitutifs essentiels de l'intervention, et de garantir le respect de ces derniers au moment du déploiement. Les pressions exercées pour raccourcir les délais ou réduire l'intensité de l'intervention afin de l'adapter aux fonds disponibles peuvent empêcher la réplique de l'approche initiale qui avait démontré son efficacité et mettre les femmes et les filles en danger.
2. Les données probantes concernant le déploiement des interventions complexes sont limitées et il peut être difficile de comprendre comment procéder dans des contextes nouveaux ou changeants¹⁶.
3. Il peut être compliqué de comprendre comment les acteurs internationaux extérieurs (notamment les organisations internationales) peuvent soutenir de manière adéquate un changement qui concerne des enjeux politiquement et socialement sensibles et qui a des effets sur des aspects très personnels de la vie des populations¹⁷.

Il est donc important de tenir compte de ces facteurs au moment de déployer les programmes afin de veiller à ce qu'ils soient efficaces et éthiques¹⁸ :

- **Assurer la conformité avec les composantes principales de la méthodologie initiale** : la programmation visant à modifier les normes sociales ne constitue pas un simple ensemble d'activités. Il s'agit plutôt d'un travail systématique fondé sur la théorie, comprenant des éléments clés structurés qui, ensemble, rendent une approche efficace. Ignorer l'un de ces éléments peut compromettre la réussite du programme et potentiellement nuire à la communauté. Il est particulièrement important de veiller à ce que les interventions continuent à transformer les relations de pouvoir entre les sexes.
- **Établir des liens avec les initiateurs** : les travaux des organisations qui mettent au point des méthodologies reposent sur des connaissances fondées sur l'expérience. Ces organisations jouent donc un rôle essentiel pour garantir la qualité des adaptations de leur programme à de nouveaux contextes. Dans l'idéal, les initiateurs des programmes doivent être consultés tout au long du processus d'adaptation et de mise en œuvre.
- **Travailler avec des partenaires portés par des valeurs** : il est tentant de faire appel à une organisation de grande envergure et de grande capacité pour déployer un programme. Toutefois, de telles organisations ne sont parfois pas suffisamment engagées en faveur des droits des femmes ou n'ont pas assez d'expérience dans la programmation en matière de violence à l'égard des femmes. Il peut être plus opportun de se tourner vers plusieurs partenaires de moindre envergure qui sont toutefois prêts à prendre le temps d'encourager leur personnel, y compris leurs dirigeants, à mettre en place une réflexion sur la violence, le pouvoir et les relations dans leur propre vie ainsi qu'au sein de l'organisation.
- **Garantir des délais, une intensité et des fonds suffisants pour la programmation** : même lorsqu'une intervention a été efficace, il est important de prévoir suffisamment de temps pour son lancement et sa mise en œuvre, notamment pour adapter les interventions à de nouveaux contextes et pour investir dans la formation et le soutien aux nouveaux partenaires, au personnel sur le terrain et aux activistes communautaires. Le financement doit être proportionnel au niveau d'ambition.
- **Garantir la responsabilité envers les communautés et les participants aux programmes** : la responsabilité demeure importante lorsqu'il s'agit de déployer un programme, en particulier lorsque les risques concernant la qualité de ce dernier sont accrus. Elle suppose que les communautés partagent leur point de vue et qu'elles participent activement à la planification, à la mise en œuvre et au suivi de la programmation visant à modifier les normes sociales.

¹⁶ Gargani, J. et McLean, R., « Scaling science ». *Stanford Social Innovation Review*, Automne 2017.

¹⁷ Harper, C., Jones, N., Ghimire, A., Marcus, R., et Kyomuhendo Bantebya, G., (Éd.) *Empowering adolescent girls in developing countries. Gender justice and norm change*. Routledge, Londres et New York, 2018.

¹⁸ Community for Understanding Scale Up, « Social Norm Change at Scale: CUSP's Collective Insights ». *CUSP 2018 Case Study Collection*, Community for Understanding Scale Up, 2018.

- o **Ne pas nuire** : il est essentiel de suivre de près les conséquences imprévues de la programmation afin de veiller à ne pas nuire. Il existe toujours des risques de réactions hostiles à l'égard des femmes et des interventions lorsque les structures de pouvoir existantes sont remises en question, mais ces risques augmentent en cas de déploiement.

Orientations supplémentaires concernant le déploiement à grande échelle :

Le groupe *Community for Understanding Scale-Up* (CUSP)¹⁹ fournit des orientations utiles sur la manière dont les interventions visant à modifier les normes sociales peuvent être déployées avec succès. Le CUSP est un groupe de neuf organisations²⁰ disposant d'une longue expérience en matière de conception et d'adaptation des méthodologies visant à modifier les normes sociales à l'échelle mondiale.

Le réseau mondial ExpandNet, qui regroupe des personnes issues d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales, du monde universitaire et d'instituts de recherche, de ministères et projets gouvernementaux, a publié un ensemble de ressources pour le déploiement à grande échelle des prestations de services de santé. L'approche est fondée sur des tests approfondis menés avec les ministères de la santé ou les centres de santé reproductive dans de nombreux pays. Elle a été utilisée dans d'autres contextes que celui de la prestation de soins de santé, notamment pour le déploiement d'interventions visant à modifier les normes sociales.

La note d'orientation du K4D concernant le déploiement à grande échelle des approches promouvant un changement social explique comment le ministère britannique du Développement international peut appuyer le déploiement à grande échelle des approches inclusives promouvant un changement social complexe en faveur des groupes marginalisés et vulnérables. Elle examine comment déployer des approches visant à modifier les normes sociales qui sous-tendent les comportements interdisant notamment aux femmes, aux filles et aux personnes en situation de handicap de participer aux interventions de développement et de bénéficier de ces dernières à parts égales. Quatre notes d'information fournissent des renseignements complémentaires et des exemples pratiques sur (1) les concepts et ressources, (2) les types de déploiement à grande échelle, (3) les ressources nécessaires au déploiement à grande échelle et la rentabilité, et (4) la gestion et le suivi des risques.

Le réseau d'Apprentissage collaboratif pour le changement normatif (Learning Collaborative to Advance Normative Change), organisé conjointement par l'Institute for Reproductive Health de l'Université de Georgetown et l'association FHI 360, dispose d'un ensemble de ressources et d'outils sur la théorie, la mesure et la mise en pratique des normes sociales, en mettant notamment l'accent sur le déploiement à grande échelle.

¹⁹ Center for Domestic Violence Prevention (CEDOVIP), Intervention with Microfinance for AIDS and Gender Equity (IMAGE), Institute for Reproductive Health de l'Université de Georgetown, la campagne « We Can » lancée par Oxfam, Puntos de Encuentro, Raising Voices, Salamander Trust,

Sonke Gender Justice, et Tostan.
²⁰

© ONU-Femmes 2020

Ce document fait partie du Guide de mise en œuvre du cadre RESPECT commandé par ONU-Femmes et élaboré par Social Development Direct, qui est disponible [ici](#).

Citation recommandée : ONU-Femmes et Social Development Direct, « Aperçu : Utilisation du Guide de mise en œuvre du cadre RESPECT », 2020.

Annexe B : Remerciements

Cet ensemble de ressources a été commandé par ONU-Femmes, sous la direction générale de Dina Deligiorgis, spécialiste stratégique de l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et avec le soutien de Hira Azhar en matière de recherche, de conception et d'édition.

Cet ensemble a été conçu par une équipe de Social Development Direct.

Nous sommes reconnaissants du soutien et des commentaires reçus d'un grand nombre de chercheurs, de professionnels, de décideurs politiques et de donateurs travaillant dans le domaine de la prévention de la violence à l'égard des femmes qui ont été consultés et ont fourni des commentaires précieux sur tous nos documents.

Équipe de Social Development Direct

Jenny Holden (cheffe d'équipe), Alice Kerr-Wilson (conseillère principale/cheffe d'équipe), Lyndsay McLean (conseillère principale), Erika Fraser (experte technique principale), Kate Bishop (directrice technique), Veronica Ahlenback (spécialiste technique), Julianne Corboz (conseillère principale), Maria Vlahakis (conseillère), Sharene Wakefield (administratrice de projet), Liliana Pawerová (administratrice de projet). Avec la participation de Clare Daniels de Csidedesign Limited.

Équipe d'ONU-Femmes

Dina Deligiorgis (spécialiste stratégique de l'élimination de la violence à l'égard des femmes), Hira Azhar (conseillère en analyse des stratégies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes).

Groupe consultatif principal

Avni Amin et Claudia Garcia-Moreno (OMS), Shruti Majumdar (Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes), Lori Heise (Prevention Collaborative/Université John Hopkins), Upala Devi (UNFPA).

Réviseurs des stratégies

Erin Stern, Ritha Nyiritunga, Alice Welbourne, Gunnur Karakurt, Karen Austrian, Laura Washington, Lufuno Muvhango, Lusungu Kalanga, Sajata Tuladhar, Manuela Colombini, Andy Gibbs, Amber Peterman, Joanna Herat, Takudzwa Kanyangarara, Kalpana Viswanath, Laura Capobianco, Lizzette Sotelo, Clara Alemann, Lina Digolo, Alessandra Guedes, Lori Michau, Tina Musuya, Rebecka Lundgren, Mary Ellsberg, Rachel Jewkes, Emma Fulu, Sarah Homan, Emily Esplen et Lina Abirafeh.

Réviseurs des résumés de programme

Amber Peterman, Shalini Roy, Dipak Naker, Mastula Nakiboneka, Hassan Mulusi, Karen Austrian, Lizzette Soria Sotelo, Laura Capobianco, Atta Muhammad, Ali Khayam, Henri Myrntinen, Shahribonu Shonasimova, Vandana Sharma, Jessica Leight, Rebecka Lundgren, Callie Simon, Sajeda Amin, Tara Beattie, Parinita Bhattacharjee et Satyanarayana Ramanaiik.

Réviseurs des documents pour les ateliers

Sharon Kalima Nkhwez (ArtGlo Malawi) ; Yandura Chipeta (ActionAid Malawi) ; Lusungu Kalanga [programme « Tithetse Nkhanza » (Malawi Violence against Women and Girls Prevention and Response Programme) du ministère britannique du développement international] ; Parvina Muhamed Khojaeva (UNICEF) ; Gertrude Samati Chitika (ONU-Femmes/initiative Spotlight) ; Teemar Kidane (ONU/initiative Spotlight) ; Dr. Y.K. Sandhya (Sahayog India) ; Sejuti Basu (Pragya) ; Rashmi Singh (International Foundation for Crime Prevention and Victim Care) ; Shruti Majumdar (Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) ; Anju Pandey (ONU-Femmes Inde) ; Abhilasha Sood (ONU-Femmes Inde), Clare Skinner (ONU-Femmes) ; Hira Azhar (ONU-Femmes).

Voix off des présentations pour les ateliers

Suhail Abualsameed, Daniel Costa Lima, Julianne Corboz, Lina Digolo, Constanza Hege, Kamani Jinadasa, Lusungu Kalanga, Sosena Lemma, Ruti Levto, Dominique Maidment, Shruti Majumdar, Nadia Masri-Pedersen, Lyndsay McLean et Wangechi Wachira.

Partenaires et financement

Nous remercions Prevention Collaborative pour son engagement et son soutien pour l'inclusion et l'adaptation des différents supports notamment des résumés de programme, des présentations et des exercices pour les ateliers.

Nous remercions particulièrement le Gouvernement australien pour son soutien généreux pour l'élaboration du Guide de mise en œuvre du cadre RESPECT pour la prévention de la violence à l'égard des femmes.

20

APERÇU DU GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

Notes de fin